

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

I- DECLARANT

- Dénomination sociale : **HORCHANI FIANANCE**
- Nationalité : Tunisienne
- Adresse : Place Mandes France n°2 – Mutuelle Ville - Tunis

II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- Dénomination sociale : **AMEN BANK**
- Adresse : Avenue Mohamed V – 1002 Tunis.
- Capital social : 132 405 000 dinars réparti en 26 481 000 actions

III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- Seuil(s) franchi(s) : 5%
- Sens du franchissement : à la Baisse
- Date du franchissement du seuil : 07/09/2023

- Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	1 324 051	Actions et droits de vote, soit	5,000%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	1 324 051	Actions et droits de vote, soit	5,000%	du capital

- Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés en franchissement du seuil :

- directement	2	Actions et droits de vote, soit	0,0000075%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
TOTAL	2	Actions et droits de vote, soit	0,0000075%	du capital

IV - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS, le déclarant a précisé :

- Qu'il envisage de poursuivre l'acquisition et la cession.
- Pas d'autres intentions.

VI- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : cession en Bourse

- Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 07 Septembre 2023, par l'intermédiaire en Bourse.